



PRESAO

Programme de Renforcement et de Recherche sur la Sécurité Alimentaire en Afrique de l'Ouest
West Africa Food Security Capacity Strengthening and Research Program

Résumé N° 4- 2011-12

Décembre 2011

Composante SRAI

Strengthening Regional Agricultural Integration in West Africa

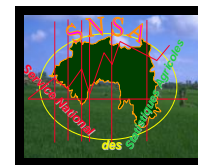
Analyse de la compétitivité du riz local en Guinée

Par:

Sékou DIAWARA, IRAG
Aly Condé, SNSA
Boubacar Diallo, MSU



syngenta fondation pour
une agriculture
durable



Les documents du PRESAO sont disponibles à <http://www.aec.msu.edu/fs2/presao.htm>

Contexte

La Guinée dispose des ressources naturelles considérables au niveau de l'ensemble des régions agro-écologiques, ce qui permet la culture d'une gamme variée de produits agricoles. Les pluies sont abondantes et varient de 1 100 à 4 000 mm. Considérée en effet comme le château d'eau de l'Afrique occidentale, la Guinée a un réseau Hydrographique de 6 500 km, un plateau continental de 43 000 km² (le plus vaste de l'Afrique de l'ouest) dont 72% sont d'une profondeur de moins de 40 m. Les ressources en eau de surface sont très importantes (188 km³) et 72 km³ d'eau souterraine. Le potentiel d'irrigation est évalué à 362 000 ha dont 30.200 seulement sont aménagés faute d'investissement.

La filière rizicole guinéenne continue à être le domaine le plus affecté par la dynamique de développement agricole, à cause de la place qu'occupe le riz dans le système alimentaire de la population guinéenne. En effet, la tentative de réponse aux exigences liées à l'accroissement rapide de la consommation du riz a amené les pouvoirs publics guinéens à mettre la filière rizicole au centre des préoccupations des politiques nationales de développement agricole. L'autosuffisance en riz a été toujours considérée par les décideurs politiques comme un enjeu prioritaire. Les stratégies qui se sont tout d'abord focalisées sur la promotion de techniques de production plus intensives à travers la vulgarisation et l'adoption de variétés améliorées mais surtout à travers l'intensification de la production locale, puis sur l'ajustement par les prix dans le cadre des politiques de libéralisation, n'ont pas connu les succès escomptés malgré les progrès significatifs enregistrés en matière d'accroissement du niveau de la production nationale en riz. La mise en place des réformes qui visaient entre autres, le démantèlement des institutions publiques d'intervention et de contrôle de la filière rizicole au profit de l'émergence d'un secteur privé efficace, permettant d'assurer une meilleure adéquation entre l'offre locale et la demande urbaine, s'est avérée inefficace. Ainsi, l'évolution continue de la part des importations de riz dans l'approvisionnement des consommateurs guinéens, plusieurs années après la mise en place des premières mesures de libéralisation des filières rizicoles pourraient témoigner l'existence des limites des stratégies de libéralisation comme cadre de relance de la riziculture en Guinée. Les limites de ces politiques de développement de la riziculture en Guinée sont inhérentes non seulement aux conditions macro-économiques défavorables à l'agriculture, mais aussi à une conception qui n'a pas pris en compte les exigences des consommateurs et l'incidence de la qualité sur la compétitivité des riz locaux et importés sur les marchés urbains.

Les systèmes de production et quelques statistiques sur le riz

La Guinée fait partie des pays de l'Afrique de l'Ouest qui dispose d'importantes ressources hydrauliques et hydro agricoles réparties sur toute l'étendue du territoire national. Selon les résultats de l'enquête accès aux statistiques rizicoles en Guinée 2009 – 2010, la superficie totale cultivée au cours de l'enquête riz 2009 - 2010 est estimée à 797 120 ha en pur avec un rendement moyen de 1,71 tonne par hectare pour toutes les écologies confondues et une production globale de 1 366 208 tonnes. L'essentiel des riziculteurs guinéens utilise les variétés locales de riz pour environ 91,4%, suivi de ceux qui utilisent d'autres variétés améliorées pour 4,1%, puis les riziculteurs utilisant la variété NERICA (Africa Rice) pour un effectif confondu de 3,7% et 0,8 % des riziculteurs qui utilisent des variétés améliorées Africa Rice non NERICA.

Tableau 1: Analyse des systèmes de culture

Système de culture	Avantages	Inconvénients
Riz pluvial	<p>Ce type de riziculture représente 68% de la production totale de riz en Guinée. Les superficies emblavées sont 32% en Guinée Maritime, 67% en Moyenne Guinée, 72% en Haute Guinée et 89% en Guinée Forestière.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Demande faible d'investissement • Beaucoup de travail de défrichage • Rendements faibles • Associations avec d'autres cultures • Moins de main d'œuvre • Faible rémunération du travail 	<ul style="list-style-type: none"> • Culture itinérante • Faible revenu • Impact négatif sur l'environnement
Riz de mangrove	<p>Cette culture est réalisée exclusivement en Guinée Maritime (51% des superficies)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rendement élevé selon le niveau des aménagements • Faible apport d'engrais • Revenu intéressant 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté de défrichage • Salinité des sols • Difficultés de repiquage • Difficultés de curage des drains, • Présence des crabes • Coût élevé de la main d'œuvre extérieure • Coût élevé des investissements
Riz de bas-fonds	<p>Avec une réalisation de 17% en Guinée Maritime et 18% en Moyenne Guinée, cette culture favorise :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la sédentarisation des paysans • la rotation des cultures (pendant presque toute la saison) • l'entretien des superficies emblavées • la maîtrise de l'eau • le coût de la main d'œuvre est raisonnable • le rendement est élevé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Coût élevé des investissements pour les aménagements (généralement pour les premières années d'exploitation) • L'importance des investissements est fonction du niveau des aménagements (type 1 à 4) • Faible mécanisation des travaux cultureux
Riz de plaine	<p>C'est surtout en Haute Guinée et en Moyenne Guinée que cette culture est pratiquée (28% et 15% respectivement).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Grandes possibilités de mécanisation (traction animale et mécanique) • Pas de destruction de l'environnement • Sédentarisation des paysans 	<ul style="list-style-type: none"> • Non maîtrise de l'eau • Coût élevé des investissements • Demande importante d'engrais • Demande importante de main d'œuvre • Rendement encore faible

Source : IRAG 2009

Selon les estimations fournies par les résultats de l'enquête accès aux statistiques rizicoles en Guinée, la superficie totale cultivée est passé 47 6000 ha en 2000 à 797 120 ha en 2010. Quant au rendement moyen, il est passé de 1,55 à 1,71 tonne par hectare en 2009, pour toutes les écologies confondues, soit respectivement une production globale estimée en paddy de 739 000 tonnes en 2000 et 1 366 208 tonnes en 2009. Parallèlement, la production du riz a connu ces dernières décennies, une tendance évolutive en passant de 54901 tonnes de riz paddy pour la campagne de 2001-2002 à 150604 tonnes pour la campagne 2009-2010 soit une augmentation de 174% (Base de données CeRPA/MAEP/DPP, 2001 à 2010).

Tableau 2: Dynamique de la production et de l'importation du riz de 2003 à 2009 (en tonnes)

Paramètres	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Production totale en riz paddy (tonne)	1 146 763	1 207 956	1 272 415	1 340 313	1 317 248	1 465 700	1 366 208
Production totale en riz net (tonne) (*)	779 799	821 410	865 242	911 413	895 729	996 676	929 021
Population totale	8 740 943	9 012 000	9 291 461	9 579 589	9 876 652	10 182 926	10 498 698
Consommation totale en riz (**)	874 094	901 200	929 146	957 959	987 665	1 018 293	1 049 870
Gap	-94 295	-79 790	-63 904	-46 546	-91 937	-21 617	-120 848
Importation total en riz (tonne)	327 619	333 236	282 298	338 046	308 769	283 800	300 000
Stock théorique	233 324	253 446	218 394	291 500	216 832	262 183	179 152

(*) Taux de transformation: 68% (**) Consommation annuel per capita: 100 Kg

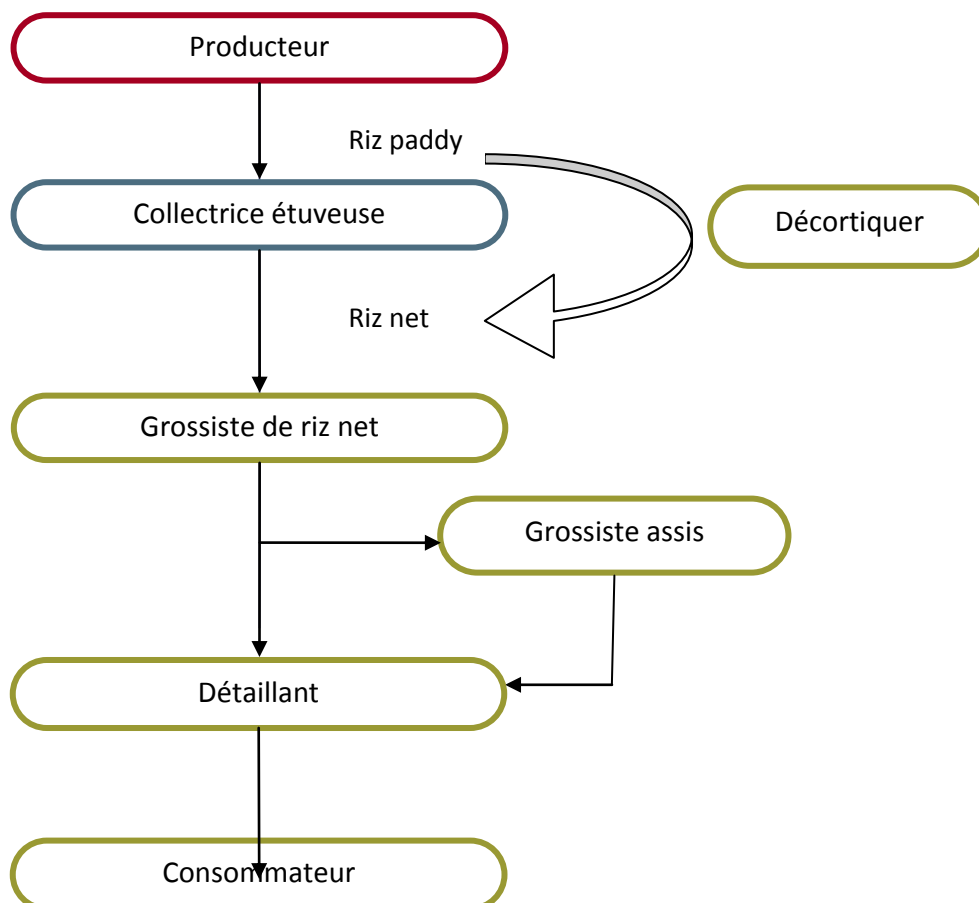
Le riz occupe de plus en plus une place prépondérante dans les habitudes alimentaires tant des populations urbaines que rurales. En 1997 par exemple, une étude de la FAO a montré que la consommation moyenne de riz par tête et par an varie de 6 à 20 kg en zones rurales et de 10 et 30 kg en zones urbaines (FAO, 1997). Environ une décennie plus tard, ces consommations sont environ de 42 à 85 kg par tête par an en milieu rural et de 33 à 98 kg par tête par an en milieu urbain (Adégbola et al., 2006).

Les besoins annuels de consommation théoriques s'élèvent donc à environ 1 000 000 tonnes pour une population estimée à 10 millions d'habitants environ. Cette consommation est assurée par la production locale d'une part (60%) et les importations d'autre part (40%). Le riz constitue l'aliment de base de la population, avec une consommation annuelle d'environ 100 kg/tête d'habitant. Selon les informations fournies par le Service National des Statistiques Agricoles, la moyenne nationale est de 100 kg par habitant et par an. Pour satisfaire ses besoins en consommation, la Guinée importe chaque année d'importantes quantités de riz. Ces importations ont atteint près de 300 000 tonnes en 2009 (DND), alors qu'elles se situaient à 151 000 tonnes en 2000. En plus de ces importations, la Guinée reçoit des aides alimentaires dont le volume enregistrées pour l'exercice du 1er novembre 2009 au 31 octobre 2010, est de 15 000 à 20 000 tonnes de riz, dont 6,404 tonnes dans le cadre de l'aide alimentaire du Programme Alimentaire Mondial (PAM). De façon générale, depuis quelques années, nous assistons à l'augmentation du niveau des prix des denrées de première nécessité (riz, maïs, fonio, ...) sur le marché guinéen. Cette augmentation dépend de plusieurs facteurs dont entre autres: le déficit de la production agricole, la hausse du cours mondial des produits vivriers et de l'énergie, la dépréciation du franc guinéen par rapport aux devises étrangères, l'exode rural, le taux élevé de l'accroissement démographique, etc.

Approche méthodologique

L'analyse a consisté à la détermination des indicateurs d'évaluation (utilisant l'approche MAP) que sont : le Ratio du Coût en ressource Intérieure (CRI), le Coût-Bénéfice financier (CBF), le Taux de Subvention (TS) et l'Équivalent de la Subvention (ES). Elle a porté sur la production du riz dans la région de N'Zérékoré, considérée comme la zone la plus éloignée et enclavée. Elle a utilisé les données de l'année 2009, issues de la chaîne de valeur du riz (importé et local) au niveau de la production, la transformation, la commercialisation et la consommation. Les données sur la production et la transformation ont été collectées dans cette zone de production, alors que les données sur la commercialisation ont été collectées non seulement dans la zone de production mais aussi sur les marchés d'approvisionnement de la ville de Conakry (zone de consommation). L'analyse est partie de la valorisation de l'itinéraire technique de production, dans des bas fonds et des plaines, d'un hectare de riz paddy pour un rendement de 2 tonnes/ha. Les systèmes de production ont été constitués sur la base de deux (02) grands critères: le système de riziculture (riziculture de bas-fond aménagé, riziculture irriguée avec maîtrise partielle de l'eau) : variété cultivée (améliorée), utilisation d'engrais minéral, type de matériel de travail utilisé pour la production (traction motorisée), utilisation ou non de pesticides, cycle de production est de 5 mois. Le prix moyen d'un kg de riz net sur le marché de la principale zones de production (N'Zérékoré) est de 3 900 FG. Après la récolte, d'autres actions sont nécessaires pour transformer le riz paddy en riz net, que le consommateur final demande sur le marché, ce sont : transport dur riz (du champ au magasin, au lieu d'étuvage, de décortiquage et du magasin), battage étuvage et décortiquage. Le riz local est transformé en 2 étapes : l'étuvage et le décortiquage.

Schématisation d'un circuit long de commercialisation :



Principaux résultats

L'impact de la compétitivité de la filière riz de la Guinée a été analysé à travers l'évolution du CRI en fonction du niveau des rendements et de taxation de la filière. A la lecture des indicateurs associés à cette analyse il convient de noter que le coût en ressources intérieures (CRI) est égal à 0,681 (cf. tableau 4), inférieur à 1. En effet, si le $CRI < 1$, le système étudié a un avantage comparatif dans la mesure où il utilise moins de facteurs de production qu'il ne génère de valeur ajoutée. Autrement dit, il permet de produire une valeur ajoutée d'un dollar en utilisant des ressources locales dont la valeur est inférieure à un dollar. Ainsi, nous pouvons affirmer sans risque de se tromper que le système de production du riz, sur la base des résultats de notre analyse, permet d'économiser des devises.

Tableau 3: Matrice d'analyse de politique nationale agrégée en 2009 rapportée à la production d'une tonne de riz étuvé

TYPES DE PIX	RECETTES		COUTS				BENEFICES	
			INTRANTS ÉCHANGEABLES		FACTEURS INTERIEURS			
PRIX DU MARCHÉ	A		B		C		D	
		5 339 683		1 204 337		2 789 055		1 346 291
PRIX DE REFERENCE	E		F		G		H	
		5 383 683		1 204 337		2 845 382		1 333 964
DIVERGENCES	I		J		K		L	
		-44 000		0		-56 327		12 327

Tableau 4: indicateurs d'analyse

1. Rentabilité financière	$[D = A - B - C]$	1 346 291
2. Ratio Cout-Bénéfice Financier	$[C / (A - B)]$	0,674
3. Rentabilité Economique	$[H = E - F - G]$	1 333 964
4. Cout en Ressources Intérieures	$[G / (E - F)]$	0,681
5. Ratio Cout-Bénéfice Economique	$[(F + G) / E]$	0,752
6. Transferts	$[L = I - J - K]$	12 327
7. Coefficient Protection Nominal	$[A / E]$	0,992
(sous-filière: sous-produits compris)		
7a. Coefficient Protection Nominal (riz)	$[A^* / E^*]$	0,990
produit principale seulement (sans sous-produits)		
8. Coefficient Protection Effective	$[(A - B) / (E - F)]$	0,989
9. Coefficient de Rentabilité	$[D / H]$	1,009
10. Taux Subvention Producteur	$[L / E]$	0,002
11. Equivalent Subvention Producteur	$[L / A]$	0,002

La recette obtenue de 5 383 683 GNF est supérieure au coût global des facteurs de production qui est 4 049 719 GNF. L'activité rizicole dégage donc un gain social de l'ordre de 1 333 964 sur une superficie d'un hectare avec un rendement moyen de deux (2) tonnes. Globalement, que ce soit avant ou après, il ressort de la lecture du tableau 4 que la riziculture de plaine ou de bas-fonds apparaît financièrement et économiquement rentable. L'écart en termes de profit privé est de 75%. Ceci est dû au coût raisonnable des intrants échangeables notamment les pesticides et engrais intensivement utilisés en riziculture de

plaine et bas-fonds. Ces prix comportent une part fiscale qu'il convient de baisser davantage en vue d'accroître la rentabilité de la production du riz local.

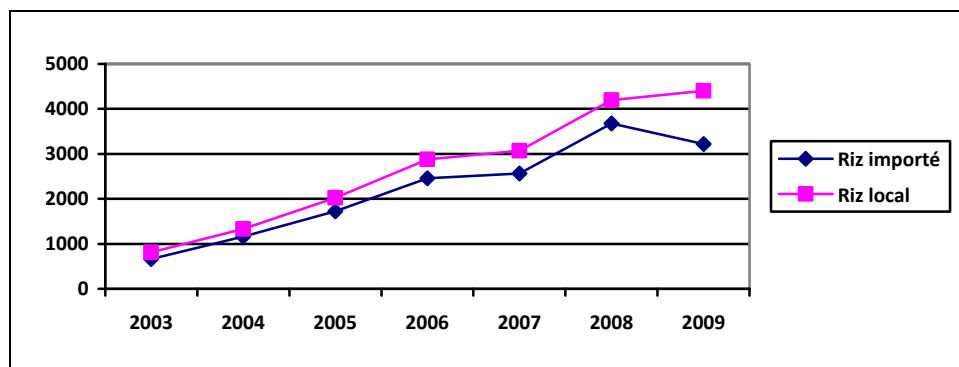
Compétitivité du riz local par rapport à l'importation

Le riz local doit faire face à la concurrence du riz importé, lequel représente 40% de la consommation en riz. Pour faciliter le calcul du ratio des coûts en ressources intérieures (CRI), il est indispensable de déterminer tout d'abord le prix paritaire du riz importé (3 029 769 GNF/tonne). Le prix paritaire permet de connaître le prix économique du riz importé au niveau national. En Guinée, les charges réelles à l'importation du riz au port de Conakry sont de 12,75% de la valeur CAF. Dans ce pourcentage, les taxes appliquées par l'Etat au port sont d'environ 2% de la valeur CAF. En ce qui concerne le riz local, le prix au marché pour l'année 2009 a été fixé à 4 400 000 GNF/tonne.

Tableau 5: Evolution du prix du riz local et du riz importé de 2003 à 2009 (en GNF)

Libellé	Années						
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Riz importé	664	1162	1725	2456	2562	3677	3218
Riz local	814	1333	2026	2875	3068	4193	4400
Ecart	150	171	301	419	506	516	1182

Source : Système d'Information sur les Produits Agricoles en Guinée (SIPAG)



Principales conclusions

De façon globale, l'écart du prix moyen entre riz local et le riz importé sur les grands marchés guinéens peut provenir de trois (3) facteurs fondamentaux: (1) l'abondance et la permanence du riz importé sur tous les marchés comparé au riz local, (2) le niveau relativement bien organisé des commerçants du riz importé qui arrivent à réguler le marché, (3) le riz importé comporte la qualité meilleure par rapport à celle du riz local.

Il découle de ces observations que l'importation du riz n'est pas la principale cause des difficultés de placement du riz local. La préoccupation actuelle qui est également posée est de savoir les paramètres qu'il faut influencer pour amener les producteurs à améliorer la qualité et la quantité du riz local en vue de le rendre plus compétitif. Il est donc important d'améliorer le rapport qualité/prix de la production locale. Cet objectif passe par une augmentation des rendements agricoles mais surtout par une amélioration des activités de post-récolte (battage, séchage du paddy, étuvage, décorticage conditionnement) et des stratégies de mise en marché. Ainsi, au niveau des politiques agricoles, les efforts de l'Etat doivent se focaliser sur la promotion de la production du riz local.